

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 2014 B 22563

Numéro SIREN : 807 636 584

Nom ou dénomination : 54 INVEST

Ce dépôt a été enregistré le 31/05/2018 sous le numéro de dépôt 37221



20180372212017

DATE DEPOT : 31/05/2018

N° DE DEPOT : 37221

N° GESTION : 2014B22563

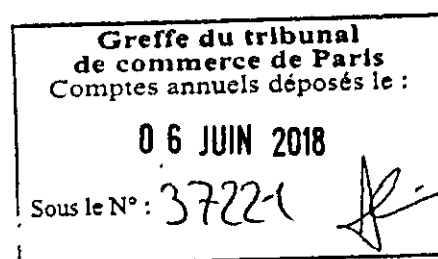
N° SIREN : 807636584

DENOMINATION : 54 INVEST

ADRESSE : 48 rue de Vaugirard 75006 Paris

MILLESIME : 2017

Exemplaire Greffe



54 Invest

Exercice clos le 31 décembre 2017

Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés

AUREALYS
8, avenue Bertie Albrecht
75008 Paris
S.A.R.L. au capital de € 40.000
502 510 860 R.C.S. Paris

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

ERNST & YOUNG Audit
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. à capital variable
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

54 Invest

Exercice clos le 31 décembre 2017

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

A l'associé unique de la société 54 Invest,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société 54 Invest relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérification des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

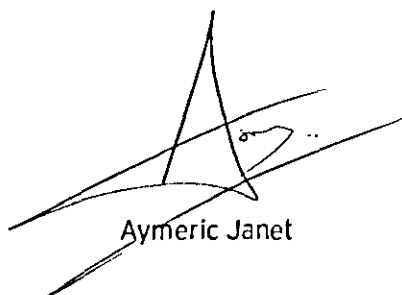
- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Paris et Paris-La Défense, le 9 avril 2018

Les Commissaires aux Comptes

AUREALYS



Aymeric Janet

ERNST & YOUNG Audit



Nathalie Cordebar

Table des matières

Table des matières	2
NOTE 1 - GENERAL	4
1.1 Description	4
1.2 Structure du Groupe Périmètre de consolidation	5
NOTE 2 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES	8
2.1 Principes généraux	8
2.2 Bases de conversion des comptes	8
NOTE 2 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (Suite)	9
2.3 Immobilisations incorporelles	9
2.4 Immobilisations corporelles	9
2.5 Immobilisations financières	9
2.6 Créances	9
NOTE 2 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (Suite)	10
2.7 Impôts sur les bénéfices et imposition différée	10
2.8 Dettes envers des établissements de crédit et affiliés	10
2.9 Revenus et charges	10
NOTE 3 - LES IMMOBILISATIONS	11
3.1 Ecart d'acquisition de Meridiam SAS	11
3.2 Immobilisations incorporelles	11
3.3 Immobilisations corporelles	12
3.4 Immobilisations financières	13
NOTE 4 - LES CREANCES	15
4.1 Les Créances	15
4.2 Créances détenues auprès des entreprises liées	16
4.3 Créances commerciales	16
NOTE 5 - IMPOTS DIFFERES	17
NOTE 6 - CAPITAUX PROPRES	18
6.1 Mouvements des capitaux propres	18
6.2 La part des minoritaires	18
6.3 Bons de souscriptions au niveau de MIP	19
6.4 Résultat par action	19
NOTE 7 - LES PROVISIONS	20
NOTE 8 - LES DETTES	20
NOTE 9 - AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	21
NOTE 10 - CHIFFRE D'AFFAIRES NET	22

NOTE 11 -	RESULTAT FINANCIER.....	23
NOTE 12 -	RESULTAT EXCEPTIONNEL	23
NOTE 13 -	PREUVE D'IMPÔTS	24
NOTE 14 -	TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIEES.....	24
NOTE 15 -	DEPENSES DE PERSONNEL.....	25
NOTE 16 -	HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	25
NOTE 17 -	REMUNERATION DES DIRIGEANTS.....	25
NOTE 18 -	ENGAGEMENT HORS-BILAN	26

BILAN

En euros	Note(S)	2017	2016
ACTIF			
Actif immobilisé			
Ecart d'acquisition	3.1	1 222 643	1 290 650
Immobilisations incorporelles	3.2	5 248 518	5 633 068
Immobilisations corporelles	3.3	1 061 451	971 762
Immobilisations financières	3.4	7 739 825	6 835 347
		15 272 436	14 730 827
Actif circulant	4		
Créances clients		13 576 191	18 426 893
Autres créances et comptes de régularisation		7 176 503	4 275 383
Valeurs mobilières de placement		250 000	250 000
Disponibilités		33 653 746	32 289 527
		54 556 438	53 241 803
Total de l'actif		69 828 874	87 972 830
PASSIF			
Capitaux propres part du groupe			
Capital		7 884 082	7 884 082
Primes			
Réserves et résultat consolidés	6.1	7 872 880	3 571 318
		15 756 962	11 455 400
Part des minoritaires	6.2	17 075 446	10 885 759
Provisions pour risques et charges		98 433	
Dettes	7		
Dettes financières		3 188 323	4 580 730
Dettes d'exploitation		5 578 215	15 789 300
Autres dettes et comptes de régularisation		28 231 497	25 501 440
		36 998 035	45 851 470
Total du passif		69 828 874	87 972 830

COMPTE DE RESULTAT

En euros	Note(S)	Exercice 2017 Consolidé	Exercice 2016 Consolidé
Chiffre d'affaires nets	9	110 319 249	109 308 855
Autres produits d'exploitation		58 266	7 308
Autres achats et charges externes	8	(50 684 526)	(49 152 273)
Charges de Personnel	13	(30 338 828)	(41 295 779)
Autres charges d'exploitation		(1 347 260)	(1 038 504)
Impôts, Taxes et versements assimilés		(2 796 006)	(2 474 856)
Dotations amort. & prov. d'exploitation		(850 058)	(826 578)
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION		24 360 838	14 528 175
Total des produits financiers		1 246 532	956 778
Total des charges financières		(2 715 942)	(1 312 388)
2 - RESULTAT FINANCIER	10	(1 469 410)	(355 810)
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT		22 891 427	14 172 563
Total des produits exceptionnels	14	836 510	428 503
Total des charges exceptionnelles		(790 776)	(522)
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL		45 734	427 980
Impôts sur les bénéfices		(7 654 402)	(3 513 969)
Impôts exigibles		(10 628 600)	(2 139 368)
Impôts différés		2 972 199	(1 374 601)
Résultat net des entités intégrées		15 282 760	11 088 875
Dotation aux amortissements des écarts d'acquisition		(68 007)	
Résultat des sociétés mises en équivalence			
5 - RESULTAT NET		15 214 753	11 086 575
Résultat attribuable aux Intérêts minoritaires		9 136 813	8 641 293
Résultat net (part du groupe)		6 076 140	4 445 281
Nombre d'action		7 884 082	7 884 082
Résultat par action		0,77	0,56

NOTES AUX COMPTES FINANCIERS CONSOLIDÉS
Pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2017

TABEAU DE FLUX DE TRESORERIE

En euros	2017	2016
<u>Flux de trésorerie liés à l'activité</u>		
Résultat net de l'exercice	15 214 753	11 086 575
Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité		
- Dotations nettes aux amortissements	475 135	399 465
- Dotations amort Goodwill	442 930	427 113
- Résultat des sociétés mise en équivalence		
- Dotations/Reprises nettes aux provisions (hors actif circulant)		
- Plus value de cession	(2 873)	(5 781)
- Variation des impôts différés	(2 972 199)	1 374 601
Capacité d'autofinancement	13 157 746	13 281 973
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	(2 938 306)	17 541 783
Flux provenant de (affectés à) l'activité	10 219 440	30 823 757
<u>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissements</u>		
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	(375 083)	(264 236)
Acquisitions d'immobilisations financières	(1 611 714)	(2 500 060)
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Cessions d'immobilisations financières, nettes d'impôt	680 582	27 057
Incidence des variations de périmètre		
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissements	(1 306 215)	(2 737 240)
<u>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</u>		
Variations de capital et primes d'émission	-	-
Distributions	(3 980 238)	(2 220 362)
Encaissements provenant de nouveaux emprunts	-	500 000
Remboursements d'emprunts	(1 240 000)	(1 640 000)
Autres variations financières (1)		
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	(5 220 238)	(3 360 362)
Variation de trésorerie	3 692 987	24 726 156
Trésorerie nette à l'ouverture	32 539 527	8 115 467
Trésorerie - Variation cours devises	(2 328 769)	(302 097)
Trésorerie - Autres variations		
Trésorerie nette à la clôture	33 903 745	32 539 527
Variation de trésorerie (contrôle)	3 692 987	24 726 156

NOTES AUX COMPTES FINANCIERS CONSOLIDÉS
Pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2017

NOTE 1 - GENERAL

1.1 Description

54 Invest SAS (la « Société » ou « 54 Invest ») est une société par actions simplifiée immatriculée le 6 Novembre 2014 et régie par le droit français, son siège social étant localisé au 48 rue de Vaugirard, 75006 Paris.

L'objet de la Société est d'acquérir des participations, en particulier dans des sociétés de gestion de fonds d'investissements, et de gérer ces participations, et plus généralement, toutes opérations se rattachant à des activités similaires ou complémentaires.

NOTE 1 - GENERAL (Suite)

1.2 Structure du Groupe Périmètre de consolidation

Le 26 Juin 2015, 54 INVEST a bénéficié de l'apport en nature des titres détenus par son actionnaire unique Thierry Déau dans les sociétés Meridiam MC SA, Meridiam MC Europe II S.à.r.l et Meridiam Infrastructure Partners S.A.S (« MIP ») pour un montant global de 7.883.082 euros. La Société a en conséquence procédé à une augmentation de capital pour le même montant en date du 26 juin 2015 pour le porter à 7.884.082 euros. Au titre de ces apports, la Société est donc devenue l'actionnaire contrôlant la société Meridiam Infrastructure Partners S.A.S. dont elle détient depuis le 31 Décembre 2015, 39,67% du capital et 50.1% des droits de vote conformément aux statuts de MIP.

MIP détient depuis le 11 avril 2012 la Société Meridiam Infrastructure Managers S.à.r.l (« MIM »), société à responsabilité limitée « S.A.R.L » constituée le 13 septembre 2005 et régie par le droit Luxembourgeois (loi du 10 août 1915) dont le siège social se situe au 5 Allée Scheffer L-2520 Luxembourg. Cette société est l'associée commandité de plusieurs fonds d'infrastructure luxembourgeois sous la forme de Sociétés en Commandite par Actions (Meridiam Infrastructure(SCA) SICAR, Meridiam Infrastructure Europe II (SCA) SICAR, Meridiam Infrastructure Eastern Europe (SCA) SICAR).

Dans le cadre de la prise de contrôle de Meridiam Infrastructure Managers S.à.r.l (« MIM ») par MIP, et selon les règles édictées par le Règlement 99-02 du Comité de la Réglementation Comptable, le management de la société a procédé à l'allocation du prix d'acquisition de MIM au 11 avril 2012. Ainsi a été reconnu un actif incorporel, à savoir les relations contractuelles avec les Limited Partners (« LPs ») existantes à la date de prise de contrôle. Le règlement CRC 99-02 indique que « les actifs incorporels identifiés qui ne peuvent pas être évalués par référence à un marché actif ne doivent pas être comptabilisés au bilan consolidé s'ils conduisent à créer ou à augmenter un écart d'acquisition négatif (Règlement CRC n°2005-10 du 3 novembre 2005) ». En conséquence le management a considéré que la valeur de l'actif incorporel à reconnaître dans les comptes consolidés de MIP devait être plafonnée à l'écart de première consolidation soit 7 182 124 euros. Il en résulte un écart d'acquisition égal à « 0 ». De plus, le management de MIP a calculé lors de l'entrée dans le périmètre de consolidation de la société MIM un montant d'impôt différé résultant de la reconnaissance des relations contractuelles avec les LPs au bilan consolidé de MIP.

En outre MIM détenait les deux filiales suivantes jusqu'au 2 Janvier 2014 :

- Meridiam Infrastructure North America Corporation (« MINA »), gérant des fonds Meridiam aux Etats-Unis et détentrice de la filiale canadienne Meridiam Infrastructure Canada Inc.
- Meridiam SAS détenant elle-même la société Meridiam Altyapi Danismanlik Hizmetleri Limited Sirketi.

Le 2 janvier 2014, Meridiam Infrastructure Partners a acquis de sa filiale Meridiam Infrastructure Managers Sarl, 70 % des titres de la Société Meridiam SAS, Société de droit français située au 4 place de l'Opéra – 75002 Paris et immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 483 579 389, soit 3700 actions d'une valeur nominale de 100 euros dont la valeur a été estimée à 2 310 000 EUR.

Enfin une augmentation de capital en nature a été réalisée pour 120 KEUR chez Meridiam SAS en rémunération de l'apport des titres MIM par MIP pour 120 KEUR.

Le 2 janvier 2014 la société Meridiam SAS a acquis auprès de sa filiale Meridiam Infrastructure Managers 100% des titres de la société Meridiam Infrastructure North America Corporation.

Afin de se conformer à la directive européenne directive 2011/61/UE du 8 juin 2011 relative aux gérants de fonds alternatifs (« AIFMD »), Meridiam SAS a obtenu son agrément auprès de l'Autorité des Marchés Financiers en février 2014 et est devenu gérant des fonds d'investissement luxembourgeois dont MIM est l'associé commandité.

MIP détient également depuis sa création 100 % des parts MIP-NA, LLC, société immatriculée le 22 octobre 2009 au Delaware, Etats Unis, dont le siège social est au 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, USA.

MIP a fait l'acquisition le 22 Juillet 2014 de 100% des titres de Meridiam Services S.à.r.l. (« MS »), société immatriculée le 19 Août 2014 au Luxembourg, dont le siège social est 5 allée Scheffer – L-2520 Luxembourg.

NOTES AUX COMPTES FINANCIERS CONSOLIDÉS
Pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2017

NOTE 1 - GENERAL (Suite)

MSS a ensuite créé :

- une filiale en Turquie le 9 Décembre 2014 en souscrivant à 50% du capital de MR İŞLETME HİZMETLERİ DANIŞMANLIĞI ANONİM ŞİRKETİ, dont le siège social est au Büyükdere CAD. Esentepe 185 / Kat 6, Postakodu 34394 Şişli/Istanbul, Turkey.
- Une filiale aux Etats Unis le 1 Octobre 2014 détenue à 100% : Meridiam Services USA, LLC, dont le siège social est au 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, USA

Et acquis le 1^{er} Avril 2015 la société Fulcrum Infrastructure Management, situé 105 Piccadilly, London W1J 7NJ, UK

Le 23 Décembre 2015, la société a racheté les 30% de titres de Meridiam SAS détenues par la société AECOM pour une valeur de 4 200 000 EUR.

Le 17 Octobre 2016, la Société a exercé la clause de rachat (Earn out) prévue au contrat de cession pour 500 000 euros.

Dans la même année, la Société a procédé à la création des filiales ci-dessous :

- Meridiam GP SAS, société immatriculée en France sis au 4 place de l'Opéra à Paris, dont la principale activité est d'assumer la responsabilité d'associé commandité des deux SLP dont la gestion est confiée à Meridiam SAS. Elle a été créée le 29 Février 2016.
- Meridiam West Africa SAS qui est une société de droit Sénégalais créée le 2 Février 2016.

Enfin, dans le cadre de son activité de gérant de fonds, Meridiam SAS a actuellement 5 fonds sous gestion en France:

- FIPS Meridiam Infrastructure Africa Fund, créé le 2 Juin 2015
- FIPS Meridiam Infrastructure Africa Parallel Fund, créé le 6 Octobre 2015
- FIPS Meridiam Transition, créé le 10 décembre 2015
- Meridiam Infrastructure Europe III SLP, créé le 22 Avril 2016
- Meridiam Infrastructure Eastern Europe III SLP, créé le 30 juin 2016

Durant l'année 2017, Meridiam SAS a cédé à Meridiam EU MC SCSp les titres de ces fonds temporairement détenus à leur valeur d'acquisition et, a également créé une nouvelle filiale en Autriche et une branche en Ethiopie :

- Meridiam CE GmbH, société de droit autrichien créée le 13 Avril 2017.
- Meridiam SAS – Ethiopia branch créée le 14 Juillet 2017.

Les participations minoritaires dans les sociétés luxembourgeoises Meridiam MC SA, Meridiam MC Europe II S.à.r.l et EU Scsp qui sont des holdings de détention financières de parts dans les fonds sous gestion du groupe n'entrent donc pas dans le périmètre de consolidation mais font l'objet d'évaluations récurrentes afin de déterminer la pertinence de la valeur d'acquisition et si il y a lieu d'une dépréciation.

NOTES AUX COMPTES FINANCIERS CONSOLIDÉS
Pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2017

NOTE 1 - GENERAL (Suite)

Le tableau suivant décrit le périmètre de consolidation

Société		% d'intérêt au 31.12.17	Méthode de consolidation
54 Invest SAS	48, rue de vaugirard 75006 Paris	100%	Intégration Globale
<i>Consolidant :</i>			
Meridiam Infrastructure Partners S.A.S	4, place de l'Opéra 75002 Paris Siren : 492426263	39,67%	Intégration Globale
MP – NA, LLC	605, third avenue 36th Floor New York 10156 USA	39,67%	Intégration Globale
Meridiam Services S à r.l.	5, allée Scheffer L-2520 Luxembourg	39,67%	Intégration Globale
<i>Consolidant :</i>		39,67%	Intégration Globale
Meridiam Services USA Corp	605, third avenue 36th Floor New York 10156 USA	39,67%	Intégration Globale
MR Isletme Hizmetleri Danismanligi A.S.	Buyukdere Caddesi Levent 199 Binasi N° 199 Kat: 32 34394 Sisli Istanbul Turkey	19,83%	Intégration proportionnelle
Fulcrum Infrastructure Management Ltd	4th floor, 105 Piccadilly London United Kingdom	39,67%	Intégration Globale
Meridiam S.A.S.	4, place de l'Opéra 75002 Paris Siren : 463579369	39,67%	Intégration Globale
<i>Consolidant :</i>			
Meridiam Infrastructure Managers S à r.l	5, allée Scheffer L-2520 Luxembourg	39,67%	Intégration Globale
Meridiam Infrastructure North America Corporation	605, third avenue 36th Floor New York 10156 USA	39,67%	Intégration Globale
<i>Consolidant :</i>			
Meridiam Infrastructure Canada Inc.	357 bay street Suite 501 Toronto Canada	39,67%	Intégration Globale
Meridiam Altyapi Danismanlik Hizmetleri Limited Sirketi	Esentepe Mah Buyukdere Cad N° 199-113 Sisli Istanbul Turkey	39,67%	Intégration Globale
Meridiam West Africa	Immeuble La rotonde, 2ème étage, rue Amadou Assane Ndoye X rue St Michel Dakar Senegal	39,67%	Intégration Globale
Meridiam GP	4, place de l'Opéra 75002 Paris Siren : 816760977	39,67%	Intégration Globale
Meridiam CE GmbH	Handelskai 94-96 TOP 3721200 Wien - Austria	39,67%	Intégration Globale

L'ensemble de ces sociétés constitue le groupe 54 Invest (le « Groupe »).

NOTES AUX COMPTES FINANCIERS CONSOLIDÉS
Pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2017

NOTE 2 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

2.1 Principes généraux

Règles de consolidation

Les comptes consolidés de la Société sont établis en conformité avec les règles édictées par le Règlement 99-02 du Comité de la Réglementation Comptable du 29 avril 1999, homologué le 22 juin 1999.

Les conventions générales comptables habituelles appliquées dans les comptes sociaux sont par ailleurs reconduites sans modification dans les comptes consolidés.

Les comptes ont ainsi été établis selon les principes comptables de continuité de l'exploitation, de permanence des méthodes et de séparation des exercices.

La date de clôture annuelle des états financiers individuels est le 31 décembre. L'exercice comptable recouvre la même période que l'année civile pour toutes les sociétés consolidées.

En application du Règlement précité, Meridiam SAS (et ses filiales), MIP-NA, LLC (étant placée sous contrôle exclusif de MIP), et Meridiam Services S.à.r.l (et ses filiales à l'exception de MR Isletme Hizmetleri Danismanligi A.A.) (étant placée sous contrôle exclusif de MIP), sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

MR Isletme Hizmetleri Danismanligi A.A. quant à elle est consolidée selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

L'entrée d'une entreprise dans le périmètre de consolidation est effective à la date de prise de contrôle ou d'influence notable.

La sortie d'une entreprise du périmètre de consolidation est effective à la date de perte de contrôle ou d'influence notable. En cas de perte de contrôle sans cession, par exemple suite à une dilution, la sortie du périmètre de consolidation est concomitante au fait générateur de la perte de contrôle ou d'influence notable.

Les participations ne donnant pas le contrôle, représentent la part de résultat et d'actif net non détenue par les propriétaires de la société mère, sont présentées séparément au compte de résultat (résultat hors groupe) et dans les capitaux propres (part des minoritaires).

Opérations internes au Groupe

Toutes les transactions significatives entre les sociétés intégrées globalement ou proportionnellement sont éliminées, ainsi que tous les résultats internes à l'ensemble consolidé.

2.2 Bases de conversion des comptes

La Société maintient ses livres comptables en Euros (EUR) et ses comptes annuels sont exprimés dans cette monnaie.

Les postes se rapportant aux actifs et passifs libellés en devises autres que l'euro sont convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan.

Les différences de change qui en résultent sont portées au crédit ou au débit du compte de produits et charges, à l'exception de celles sur les prêts à long terme, qui portent sur le financement d'un investissement étranger. Ces écarts de change sont directement ajoutés ou imputés sur le montant de réajustement de conversion. Les transactions en devises étrangères au cours de la période considérée ont été intégrées dans les comptes annuels au taux de règlement.

Les comptes annuels des sociétés du groupe libellés en devises autres que l'euro sont convertis au taux de change moyen de la période. Les comptes de produits et charges sont convertis au taux de change moyen. La différence de change pour le capital initial pour l'équité et de mouvements au cours de l'exercice est directement ajoutée ou imputée sur les capitaux propres.

NOTE 2 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (Suite)

2.3 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan pour leur coût d'acquisition historique ou leur coût de production en fonction du mode d'acquisition de ces actifs. Les frais financiers directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'une immobilisation incorporelle sont incorporés dans le coût de cette immobilisation.

Le montant inscrit au bilan à l'origine est diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Relations contractuelles avec les limited Partners : 20 ans
- Relations contractuelles correspondant au rachat de la société Fulcrum : 10 ans
- Logiciel : 1 an

2.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, déduction faite des ajustements de valeur et des amortissements.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Améliorations locatives: 25-40 ans
- Installations et aménagements : 10-20 ans
- Outils et équipements: 3-5 ans

2.5 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont inscrites au bilan pour leur coût d'achat ou d'apport, frais accessoires inclus (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes). Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à ce coût d'achat, une provision pour dépréciation est constatée.

Les investissements dans les autres entités sont comptabilisés à leur coût d'acquisition après déduction des dépréciations à caractère durable. Les revenus de ses investissements sont mis au compte de résultat uniquement à la réception des dividendes.

Les immobilisations financières sont évaluées à leur valeur nominale nette des dépréciations éventuelles.

2.6 Créances

Elles sont valorisées pour leur valeur nominale et font l'objet d'un examen systématique au cas par cas. En fonction des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu, une provision pour dépréciation est constituée à hauteur du risque évalué pour chacune d'elles.

NOTE 2 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (Suite)

2.7 Impôts sur les bénéfices et imposition différée

Les charges d'impôts (produits d'impôts) correspondent au total des impôts courants et des impôts différés figurant dans le compte de résultat.

Les impôts courants correspondent au montant d'impôt déterminé conformément aux règles établies par les autorités fiscales compétentes sur les bénéfices imposables au cours d'un exercice, ainsi qu'aux pénalités reconnues au titre des redressements fiscaux comptabilisés sur l'exercice. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments comptabilisés directement en capitaux propres, auquel cas il est directement comptabilisé en capitaux propres.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont calculés pour chaque entité, pour les différences temporaires entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs. Cette dernière dépend des règles fiscales en vigueur dans les pays où le Groupe gère ses activités. Il est également tenu compte des déficits fiscaux et crédits d'impôts reportables.

Des actifs d'impôts différés sont inscrits au bilan dans la mesure où il est plus probable qu'improbable qu'ils soient récupérés au cours des années ultérieures. La valeur des actifs d'impôts différés est revue à chaque clôture annuelle.

2.8 Dettes envers des établissements de crédit et affiliés

Les dettes envers les établissements de crédit et affiliés sont comptabilisées à leur valeur nominale.

2.9 Revenus et charges

Les produits et charges sont comptabilisés sur la base du fait générateur.

NOTES AUX COMPTES FINANCIERS CONSOLIDÉS
Pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2017

NOTE 3 - LES IMMOBILISATIONS

3.1 Ecart d'acquisition de Meridiam SAS

Lors de l'acquisition le 23 décembre 2015 par MIP de 30% de part détenues par AECOM, l'écart d'acquisition a été déterminé comme suit :

• Prix d'acquisition des titres	4 200 000 €
• Capitaux propres au 31 décembre	3 339 857 €
Soit un écart d'acquisition de	860 143 €

Cet écart d'acquisition est amorti sur 20 ans.

Le contrat d'acquisition incluait une clause de complément de prix (Earn Out) et une clause de rachat anticipée. Cette clause de rachat a été exercée le 17 Octobre 2016 pour une valeur de 500 000 euros conformément au contrat.

Ecart d'acquisition (en euros)	01/01/2017	Augmentation	Diminution	31/12/2017
Ecart d'acquisition	1 360 143			1 360 143
- Dotation aux amortissements 20 ans	(69 493)	(68 007)		(137 500)
Ecart d'acquisition net	1 290 650	(68 007)	-	1 222 643

3.2 Immobilisations incorporelles

Les actifs incorporels sont constitués des éléments suivants:

Relations contractuelles avec les limited Partners (en euros)	01/01/2017	Augmentation	Diminution	Ecart de conversion	31/12/2017
Relations contractuelles avec les limited Partners	7 340 292				7 340 292
- Dotation aux amortissements 20 ans	(1 724 457)	(374 923)			(2 099 380)
Relations contractuelles avec les limited Partners net	5 615 835	(374 923)	-		5 240 912

Autres immobilisations incorporelles (en Euros)	01/01/2017	Augmentation	Diminution	Ecart de conversion	31/12/2017
Nom domaine MERIDIAM	6 084				6 084
Frais de constitution	2 515	-	-		2 515
Logiciels	208 380	-		(3 654)	204 726
Amortissements cumulés	(199 747)	(6 319)		346	(205 720)
Net	17 233	(6 319)	-	(3 308)	7 606
Total Immobilisations incorporelles net	5 633 068	(381 242)	-	(3 308)	5 248 518

NOTES AUX COMPTES FINANCIERS CONSOLIDÉS
Pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2017

NOTE 3 - LES IMMOBILISATIONS (suite)

3.3 Immobilisations corporelles

Les actifs corporels sont constitués des éléments suivants:

	Equipements	Améliorations locatives	Total
	EUR	EUR	EUR
Immobilisations corporelles :			
Solde au 01/01/2017	2 340 690	39 466	2 380 159
Mouvements 2017			
Acquisitions	332 412	195 493	527 904
Cessions	-	-	-
Impact de change	(104 441)	(16 189)	(120 630)
Au 31 Décembre 2017	2 568 661	218 771	2 787 433
Amortissements accumulés :			
Solde au 01/01/2017	(1 368 928)	(39 466)	(1 408 394)
Mouvements 2017			
Amortissements	(382 906)	-	(382 906)
Impact de change	60 541	4 778	65 319
Au 31 Décembre 2017	(1 691 293)	(34 688)	(1 725 980)
Valeur nette comptable :			
Au 31 Décembre 2017	877 368	184 083	1 061 451

NOTES AUX COMPTES FINANCIERS CONSOLIDÉS
 Pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2017

NOTE 3 - LES IMMOBILISATIONS (suite)

3.4 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont les suivantes :

Autres immobilisations financières (en euros)	01/01/2017	Augmentation	Diminution	Ecart de conversion	31/12/2017
Dépôts de garantie (2)	2 016 542	422 880	(3 159)	(26 654)	2 409 609
Participations (1)	4 818 804	1 188 834	(677 422)	0	5 330 216
Immobilisations financières brutes	6 835 347	1 611 714	(680 582)	(26 654)	7 739 825
Immobilisations financières dépréciations					
Immobilisations financières	6 835 347	1 611 714	(680 582)	(26 654)	7 739 825

(1) La hausse des titres de participation s'explique par l'augmentation de la part détenue par 54Invest et MIP dans Meridiam EU MC ScSp. La baisse des titres de participations s'explique par la cession des parts détenues par Meridiam SAS dans les fonds FIPS Meridiam Infrastructure Africa Fund, Meridiam Infrastructure Parallel Africa Fund et Meridiam Transition.

(2) L'augmentation des dépôts de garantie est liée à la signature d'un nouveau bail par MINA

NOTES AUX COMPTES FINANCIERS CONSOLIDÉS
 Pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2017

NOTE 3 - LES IMMOBILISATIONS (suite)

(1) Au 31 décembre 2017 le Groupe détient les participations suivantes :

Entité	Adresse	Pourcentage détenu	Nombre d'actions détenues	2017 Valeur comptable nette (EUR)
Meridiam Infrastructure (SCA) SICAR	5, allée Scheffer L-2520 Luxembourg	0%	11*	275
Meridiam Infrastructure Europe II (SCA) SICAR	5, allée Scheffer L-2520 Luxembourg	0%	1**	25
Meridiam MC Europe II S.à.r.l.	5, allée Scheffer L-2520 Luxembourg	1,725%	988	246 840
Meridiam Infrastructure Eastern Europe (SCA) SICAR	5, allée Scheffer L-2520 Luxembourg	0%	2***	50
Meridiam MC S.à.r.l.	5, allée Scheffer L-2520 Luxembourg	12,52%	8234974	3 782 242
Meridiam Infrastructure Europe III	4, place de l'Opéra 75002 Paris	0%	1**	100
Meridiam Infrastructure Eastern Europe III	4, place de l'Opéra 75002 Paris	0%	1**	100
Thoosa Infrastructure Fund SCS	5, allée Scheffer L-2520 Luxembourg	0%	1***	92
Meridiam EU MC ScSp	5, allée Scheffer L-2520 Luxembourg	41,91%	Non applicable	1 298 251
LIMANI SARL	121, boulevard Bineau - 92200 Neuilly sur seine	33%	30	2 242
Total des parts dans les affiliés				5 330 216

* composé de 1 action de commandité et de 10 actions de Classe A

** composé de 1 action de commandité

*** composé de 1 action de commandité et de 1 action de Classe A

**** composé d'une part de general partner

Selon la direction, il n'y a pas de dépréciation permanente de la valeur de ses investissements.

NOTES AUX COMPTES FINANCIERS CONSOLIDÉS
Pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2017

NOTE 4 - LES CREANCES

4.1 Les Créances

En date du 31 décembre 2017, les créances sont toutes à moins d'un an et s'établissent comme suit:

Clients et comptes rattachés	2017 EUR	2016 EUR	Variation
Créances détenues auprès des sociétés liées (1)	10 587 897	15 460 587	(4 872 690)
Créances commerciales	2 988 294	968 308	2 021 988
TOTAL	13 576 191	16 428 893	(2 850 702)

Les créances commerciales contiennent 1 090 744 EUR de créances en devises étrangères provenant des filiales anglaise, turque, canadienne et américaine et sénégalaise.

Autres créances et comptes de régularisation	2017 EUR	2016 EUR	Variation
Montant dû par les autorités fiscales	5 681 793	2 897 480	2 784 314
Montant dû par le personnel (2)	457 381	205 178	252 184
Autres créances	53 302	197 343	(144 041)
Charges constatées d'avance	984 048	975 382	8 664
TOTAL	7 178 503	4 275 383	2 901 120

Disponibilités	2017 EUR	2016 EUR	Variation
Valeurs mobilières de placement Brutes	250 000	250 000	0
Disponibilités	33 653 748	32 289 527	1 364 219

(1) Ce montant se compose des sommes dues par les fonds sous gestion liées à des frais de transaction facturés par le Groupe.

(2) Ce compte correspond principalement aux avances faites au personnel du Groupe au cours de l'année 2017.

NOTES AUX COMPTES FINANCIERS CONSOLIDÉS
Pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2017

NOTE 4 - LES CREANCES (suite)

4.2 Créances détenues auprès des entreprises liées

		2017	2016
		EUR	EUR
Meridiam MC europe II	(1)	1 370	50 225
Meridiam Infrastructure Eastern Europe III		100	10 000
Clients (Entreprises liées)	(2)	10 586 427	15 400 362
TOTAL		10 587 897	15 460 587
Créances dues par les entreprises liées à plus d'un an			
TOTAL			
Total créances détenues par les entreprises liées		10 587 897	15 460 587

(1) Ce montant concerne une avance de trésorerie consentie en 2016 par MIM à Meridiam MC Europe II.

(2) Ce montant est composé essentiellement de factures de commissions de gestion aux fonds sous gestion facturés par le Groupe.

4.3 Créances commerciales

	2017	2016	Variation
	EUR	EUR	
Fournisseurs - avances et acomptes	140 895	298 953	(158 058)
Clients - Créances commerciales	2 209 648	383 584	1 826 064
Clients - Factures à émettre	637 751	283 769	353 982
TOTAL	2 988 294	966 306	2 021 988
Créances commerciales à plus d'un an			
TOTAL			
Total créances commerciales		2 988 294	966 306
			2 021 988

NOTES AUX COMPTES FINANCIERS CONSOLIDÉS
Pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2017

NOTE 5 - IMPOTS DIFFERES

Au 31 décembre 2017, les impôts différés passifs s'établissent à 1 506 081 EUR, composés essentiellement des relations contractuelles avec les limited partners valorisées lors de la prise de contrôle de MIM.

Les frais de levée de fonds ont été totalement amortis dans les comptes de MIM, il en résulte la reprise totale de l'impôt différé actif correspondant pour 115 531 EUR.

Les impôts différés actifs s'élèvent à 3 143 009 EUR, ils sont principalement liés à la différence temporelle d'imposition de la provision bonus sur Meridiam SAS.

	Reports fiscaux déficitaires	Différences temporaire	Retraitements de conso	TOTAL
Impôts différés Actif	5 346	3 107 618	30 045	3 143 009
Impôts différés Passif			(1 506 081)	(1 506 081)
TOTAL	5 346	3 107 618	(1 476 035)	1 638 828

NOTES AUX COMPTES FINANCIERS CONSOLIDÉS
Pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2017

NOTE 6 - CAPITAUX PROPRES

6.1 Mouvements des capitaux propres

Les mouvements des capitaux propres au cours de l'exercice sont les suivants:

	01/01/2017	Affectation du résultat	Résultat de l'exercice	Distribution de dividendes	Autres variations	Ecart de conversion	31/12/2017
Capital social	7 884 082						7 884 082
Autres variations	(19 610)						(19 610)
Ecart de conversion	(197 744)					(207 553)	(405 297)
Acompte sur dividendes	(635 000)			(565 000)			(1 200 000)
Report à nouveau	(21 611)	4 445 281		(1 002 024)			3 421 648
Résultat de l'exercice	4 445 281	(4 445 281)	6 078 140				6 078 140
	11 455 401	0	6 078 140	(1 567 024)	0	(207 553)	15 758 962

6.2 La part des minoritaires

La part des minoritaires inclut la part du résultat de 54 Invest SAS revenant aux actionnaires minoritaires dans MIP au 31 décembre 2017 pour un montant de 9 138 613 EUR. Les actionnaires minoritaires représentent 60.33% du capital de MIP.
 La part des actionnaires minoritaires dans les capitaux propres au 31 décembre 2017 s'élève à 17 075 446 EUR.

NOTES AUX COMPTES FINANCIERS CONSOLIDÉS
Pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2017

6.3 Bons de souscriptions au niveau de MIP

Lors de l'assemblée générale du 17 Aout 2012, la Société a procédé à l'émission, à titre gratuit, de 7 932 bons de souscription de part de créateur d'entreprise (BSPCE ou BCE-A 2012) donnant le droit de souscrire aux actions de catégorie A à 1€ de valeur nominale.

Lors de l'assemblée générale du 26 Juin 2015, la Société a procédé à l'émission, à titre gratuit, de 4 800 bons de souscription de part de créateur d'entreprise (BSPCE ou BCE-A 2015) donnant le droit de souscrire aux actions de catégorie A à 1€ de valeur nominale.

Bons de souscriptions	01/01/2017	Augmentation	Diminution	31/12/2017
BCE A-2012	7 932			7 932
BCE A-2015	4 800			4 800
Total des BSA en cours	12 732			12 732

Aucun bon n'a été exercé durant l'exercice

6.4 Résultat par action

Le calcul du résultat dilué par action a été réalisé selon la méthode du placement théorique des fonds (OEC, avis 27). Selon cette méthode, les fonds recueillis à la date d'exercice des droits sont supposés être placés et rémunérés au taux du marché monétaire.

	Nombre d'actions	Résultat net	Résultat par action
Actions catégorie A	7 884 082		
Total des actions exercées	7 884 082	6 076 140	0,77
Total des actions non exercées			
Total des actions exercées et non exercées	7 884 082	6 076 140	0,77

NOTES AUX COMPTES FINANCIERS CONSOLIDÉS
Pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2017

NOTE 7 - LES PROVISIONS

En date du 31 décembre 2017 le tableau des provisions se présente ainsi :

	2017 EUR	2016 EUR	Variation
Provision pour risques et charges	98 433	0	98 433
TOTAL	98 433	0	98 433

La provision pour risques concerne Meridiam West Africa qui a reçu une notification de redressement TVA sur son chiffre d'affaires export, actuellement en discussion avec l'administration fiscale.

NOTE 8 - LES DETTES

En date du 31 décembre 2017 les dettes sont constituées de:

	2017 EUR	Echéances		
		moins 1 an	Entre 1 an et 5 ans	plus de 5 ans
Dettes financières	3 188 323	1 008 323	2 180 000	
Dettes commerciales	5 578 215	5 578 215		
Dettes fiscales et sociales	15 204 403	15 204 403		
Montant dû au personnel	12 846 661	12 846 661		
Comptes de régularisation	180 434	180 434		
TOTAL	36 998 035	34 818 035	2 180 000	

En Mai 2014, Meridiam SAS avait souscrit un emprunt de 2 000 000 EUR remboursable en dix échéances trimestrielles de 200 000 EUR. Cet emprunt a été entièrement remboursé au cours de l'exercice.

Le 22 décembre 2015, la Société a contracté un emprunt de 4 200 000 EUR remboursable en 5 annuités de 840 000 chacune.

Le 30 Septembre 2016 elle a contracté un nouvel emprunt de 500 000 EUR remboursable in fine le 20 décembre 2018.

Au total sur l'exercice, le Groupe a remboursé 1 240 000 EUR d'emprunt et 58 408 EUR d'intérêts.

NOTES AUX COMPTES FINANCIERS CONSOLIDÉS
Pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2017

NOTE 9 - AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES

Les achats et autres charges externes pour la période se terminant le 31 décembre 2017 comprennent ce qui suit:

	2017	2016	Variation
	EUR	EUR	
Coûts de développement	21 919 031	20 957 995	961 036
Services extérieurs	11 893 557	4 915 867	6 977 691
Frais de levée de fonds	3 515 168	13 734 040	(10 218 872)
Frais de déplacement	3 960 127	1 447 463	2 512 663
Marketing	3 815 517	3 871 968	(56 450)
Charges locatives	2 694 692	2 380 177	314 515
Honoraires des Comités	684 899	620 408	64 491
Assurance	578 600	513 180	65 420
Autres Charges	1 622 935	711 175	911 760
TOTAL	50 884 528	49 152 273	1 532 253

NOTES AUX COMPTES FINANCIERS CONSOLIDÉS
Pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2017

NOTE 10 - CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Le chiffre d'affaires est principalement produit par la filiale Meridiam SAS (et ses propres filiales) ainsi que par les filiales de Meridiam Services.

Le tableau suivant présente le chiffre d'affaires net du groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

	2017 EUR	2016 EUR	Variation
Commission de gestion (1)	43 009 297	34 707 866	8 301 431
Commission de gestion des actifs (2)	3 716 601	3 469 477	247 124
Refacturation des coûts de développement (3)	21 591 818	20 920 810	671 208
Commission de Succès (4)	32 412 581	46 885 875	(14 473 294)
Refacturation des frais d'Etablissement	810 270	203 458	408 812
Refacturation frais de levée de fonds	4 357 228	(367 533)	4 724 760
Autres produits d'exploitation	4 621 456	3 489 103	1 132 353
TOTAL CHIFFRES D'AFFAIRES NET	110 319 249	109 308 855	1 010 394

- (1) Le Groupe a facturé des commissions de gestion à ses fonds sous gestion conformément à leur documentation respective
- (2) Le Groupe a signé des accords avec des co-investisseurs ou sociétés du portefeuille des fonds gérés afin de leur fournir des services administratifs et de gestion (conseil stratégique, assistance organisationnelle, budget, reporting, modélisation financière)
- (3) Le Groupe a refacturé aux fonds gérés des coûts de développement liés à la recherche de nouvelles opportunités d'investissement en Europe, en Afrique et en Amérique du Nord, conformément à la documentation respective des fonds.
- (4) Le groupe a reçu des sociétés de projets les commissions suivantes :

	2017 EUR	2016 EUR
ACS Infrastructure Canada Inc		108 249
Autostrada wielkopolska S.A.	4 170 024	
Autres	547 962	615 556
Brs saglik yatırım AS	7 979 479	
City of Saint John		145 041
Ekondakin energia y medioambiente S.A.	842 763	
Elz saglik yatırım		9 881 603
Laguardia Gateway Partners, LLC		17 902 956
Meridiam Partners LLC	4 423 714	
Mobility Partners LLC	11 948 640	
Mountain View Partners GP		3 487 654
Purple Line Transit Partners LLC		14 746 815
Via niedersachsen GMBH & CO. KG	2 500 000	
TOTAL	32 412 581	46 885 875

NOTES AUX COMPTES FINANCIERS CONSOLIDÉS
Pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2017

NOTE 11 - RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier est décomposé comme ci-dessous :

	2017 EUR	2016 EUR	Variation
Produits financiers de participation	2 294	2 965	(671)
Autres intérêts et produits	1 244 238	953 813	290 425
Intérêts et charges assimilés	(2 715 942)	(1 312 388)	(1 403 554)
RESULTAT FINANCIER	(1 469 410)	(355 610)	(1 113 800)

Il est quasi exclusivement composé des pertes et gains de changes réalisés en cours d'exercice.

NOTE 12 - RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel est décomposé comme ci-dessous :

	2017 EUR	2016 EUR	Variation
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	(8 794)	422 722	(431 516)
Produits exceptionnels sur opération de capital	845 304	5 781	839 524
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	51 656	(466)	52 121
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	(842 431)	(57)	(842 375)
TOTAL	45 734	427 980	(382 246)

Le mouvement du « résultat sur opération de capital » se compose de la cession des parts détenues par Meridiam SAS dans les fonds FIPS Meridiam Infrastructure Africa Fund, Meridiam Infrastructure Parallel Africa Fund et Meridiam Transition pour une valeur de 832 045 EUR diminué de la sortie de ces titres pour le même montant

NOTES AUX COMPTES FINANCIERS CONSOLIDÉS
 Pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2017

NOTE 13 - PREUVE D'IMPÔTS

La preuve d'impôts est présentée ci-dessous:

	2017 KEUR
Résultat consolidé avant impôts	22 869
Taux d'imposition	33,33%
Impôt théorique	7 622
Différences permanentes (Dons, quote parts de frais et charges sur dividendes, Mali de fusion)	670
Crédit d'impôts	(180)
Déficits fiscaux de l'année non activé	168
Déficits fiscaux antérieurs imputés sur le résultat fiscal de l'exercice	(178)
Différences de taux	(448)
Impôts effectif	7 655
Impôt courant	10 627
Impôt différé	(2 972)
Impôts effectif	7 655

NOTE 14 - TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Les transactions entre entreprises liées au cours de l'exercice sont décrites ci-dessous:

- Le Groupe dispose de créances dues par des entreprises liées pour un montant total de 10 587 897 EUR (faisant partie du montant dû à des entreprises affiliées de la note 4).
- Suite à sa désignation en tant que gérant de Meridiam Infrastructure (SCA) SICAR, Meridiam Infrastructure Europe II (SCA) SICAR, Meridiam Infrastructure Eastern Europe (SCA) SICAR, Infra Invest Brownfield, thoosa, Meridiam EU MC SCSp, Meridiam Infrastructure North America Fund, LP, Meridiam Infrastructure Africa Funds, Meridiam Infrastructure Africa Parallel Funds, Meridiam Transition, Meridiam Infrastructure Europe III et Meridiam Infrastructure Eastern Europe III, le Groupe est en droit de recevoir des commissions de gestion de leur part. Au cours de l'année 2017, le Groupe a reçu des commissions de gestion pour un montant de 43 009 297 EUR (note 9) enregistré sous la rubrique «Commission de gestion» dont 6 867 KEUR en provenance des fonds Luxembourgeois et 22 389 KEUR en provenance des fonds français. Il a également perçu des commissions de succès pour un montant de 32 412 581 EUR (note 9) dont 16 372 KEUR sur des projets gagnés sur le continent américain 7 979 KEUR en Turquie et 8 061 KEUR en Europe.

NOTES AUX COMPTES FINANCIERS CONSOLIDÉS
Pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2017

NOTE 15 - DEPENSES DE PERSONNEL

Pour l'année 2017, les coûts de personnel sont de 30 338 828 EUR. Le Groupe compte 164 employés.

Effectif moyen	2017	2016
Meridiam Infrastructure Partners SAS	1	1
Meridiam Infrastructure Managers S.à.r.l.	3	2
Meridiam S.A.S.	59	51
Meridiam Altyapı Danışmanlık Hizmetleri Limited Şirketi	7	7
Meridiam Infrastructure North America Corp	19	16
Meridiam Infrastructure Canada Inc.	4	4
Fulcrum Infrastructure Managers	38	38
MR İşletme Hizmetleri Danışmanlığı A.Ş.	19	17
Meridiam Services USA	8	6
Meridiam West Africa	7	4
Meridiam GP	0	0
Meridiam CE GmbH	1	-
Total	164	144

Une provision de 428 571 EUR a été incluse correspondant à une partie d'un bonus différé pour une certaine catégorie de personnel payable dans 5 ans.

NOTE 16 - HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant des honoraires d'audit versés aux commissaires aux comptes par le groupe est le suivant :

	2017
	EUR
Certification des comptes	282 338
Services autres que la certification des comptes	-
TOTAL	282 338

NOTE 17 - REMUNERATION DES DIRIGEANTS

L'indication des rémunérations allouées aux dirigeants n'est pas mentionnée car elle reviendrait à communiquer des informations individualisées. De même, l'indication des engagements en matière de pensions et indemnités assimilées envers les dirigeants, n'est pas communiquée car elle conduirait à identifier les personnes.

NOTES AUX COMPTES FINANCIERS CONSOLIDÉS
Pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2017

NOTE 18 - ENGAGEMENT HORS-BILAN

La société a contracté les engagements hors bilan suivants :

- Le bonus différé – Cf. Note 15
- L'indemnité conventionnelle de départ à la retraite des salariés s'élève à 1 062 325 € pour Meridiam SAS et 19 524 € pour Meridiam West Africa.
- Un gage consenti à la BNP par Meridiam SAS équivalent à 50% du montant de la caution consentie pour elle par cette dernière.
- Nantissement à 100 % des titres de Meridiam SAS auprès de la BNP.